

SYNOFF

ACTU

JUIN
2023

**SYNERGIE
OFFICIERS**

LA LETTRE D'ACTUALITÉ
DU SYNDICAT
SYNERGIE-OFFICIERS

ANOMALIES ET DYSFONCTION- NEMENTS DE GESTT SYNERGIE-OFFICIERS SAISIT LE DTT!

De nombreuses directions d'emploi utilisent désormais GestTT comme logiciel de comptabilisation du temps de travail et des droits à congés pour tous les policiers, dont les officiers qui, depuis la mise en place de l'APORTT, sont soumis à l'obligation de badger. Or, la pratique quotidienne de cet outil met en avant des anomalies et des dysfonctionnements dommageables pour les officiers, notamment sur le volet de l'autonomie dans la gestion du temps de travail. Vous nous les faites d'ailleurs régulièrement remonter. Afin de les résoudre, SYNERGIE-OFFICIERS a saisi le Département Temps de Travail de la DRCPN. Notre organisation syndicale poursuivra son combat pour garantir à chaque officier non seulement une autonomie de gestion mais aussi un enregistrement adéquat de son temps de travail.

ACADÉMIE DE POLICE: POINT D'ÉTAPE

Le 19 juin dernier, une délégation **SYNERGIE-OFFICIERS** rencontrait M. Philippe LUTZ - DCRFPN - et M. Emmanuel BARBE - Préfet, préfet de l'Académie de Police -, afin d'évoquer la réforme de l'Académie de Police qui reprendrait, sans exception, toutes les missions de la DCRFPN.

L'Académie de Police resterait sur deux sites déjà existants (Clermont-Ferrand et Lognes). La démétropolisation du site de Lognes à Montpellier ne serait pas effective avant cinq ans même si la réforme entrera juridiquement en vigueur le 1^{er} juillet 2023.

Au cours de cette rencontre, **SYNERGIE-OFFICIERS** a pointé du doigt les inquiétudes et les interrogations de tous les officiers affectés au sein de l'actuelle DCRFPN:

- Les officiers affectés à la Centrale => interrogations quant au redéploiement de certaines missions de formation anciennement dévolues à une seule entité et qui, dans la réforme, seront réparties dans plusieurs sous-directions.
- Les officiers rattachés au CDSF => ils seraient placés sous l'autorité hiérarchique des DIPN-DDPN et sous l'autorité fonctionnelle des DZ adjoints en charge de la formation. Il en est de même des formateurs des autres filières (PJ, PAF).
- Les officiers travaillant au sein des ENP => ils seront directement rattachés à l'Académie de police.
- Les officiers affectés à la DZ Paris Ile-de-France => ils seront rattachés directement à l'Académie de police du fait de l'absence de DZPN ayant autorité sur cette zone.

Les interrogations demeurent nombreuses à ce stade de la réforme. **SYNERGIE-OFFICIERS** a sollicité de nouvelles rencontres en bilatérale pour poursuivre le dialogue social. La sauvegarde du positionnement et de la nomenclature des officiers, l'adaptation des process existants et efficaces ainsi que la préservation des réseaux déjà établis sont un préalable indispensable à la réussite de cette nouvelle Académie.

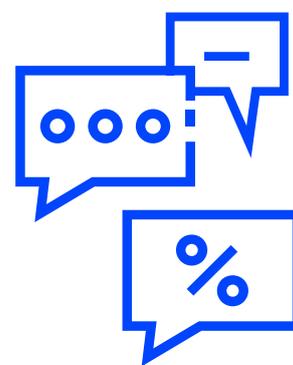
→ Vous pouvez compter sur vos délégués **SYNERGIE-OFFICIERS** pour défendre vos intérêts et vous accompagner dans cette réforme!

ALLIANCE AVANTAGES EST DE RETOUR!

Victime de son succès, le site Alliance Avantages n'était plus accessible depuis quelques mois. Après la rédaction de nouveaux statuts et l'élection d'un nouveau bureau dont **SYNERGIE-OFFICIERS** est officiellement membre, Alliance Avantages est de retour! Profitez de nombreuses offres promotionnelles pour vous et votre famille sans tarder. Pour rappel, seuls les adhérents **SYNERGIE-OFFICIERS** à jour de cotisation ont accès aux avantages du site sur lequel vous trouverez de nouveaux partenaires!

FLASH

↓ INFO



Le TG des emplois fonctionnels ainsi que plusieurs TG ponctuels sont parus. Le MG2 est quant à lui attendu cet été! Chaque délégué est à votre disposition pour vous renseigner et vous orienter au mieux.

EMPLOIS ET GESTION DES CRS : SYNERGIE-OFFICIERS REÇU À LA COUR DES COMPTES

Le 19 juin, **SYNERGIE-OFFICIERS** a été reçu à la Cour des Comptes dans le cadre d'un contrôle des forces mobiles, compagnies républicaines de sécurité et escadrons de Gendarmerie Mobile.

Outre l'évolution de la condition du métier de CRS dans un contexte d'aggravation des violences à l'égard des forces de police et d'augmentation de l'insécurité juridique des fonctionnaires dans l'exercice des missions de maintien de l'ordre, **SYNERGIE-OFFICIERS** a évoqué le suremploi actuel des compagnies qui, hors événements notables, laisse augurer d'un emploi encore plus intense au regard des échéances à venir notamment la coupe du monde de rugby et les Jeux Olympiques. Lors de cette audition, **SYNERGIE-OFFICIERS** a précisé à la Cour des Comptes que :

- Il appartient au bureau emploi de la DCCRS de rester décisionnaire de la mise à disposition des unités en fonction de leur disponibilité afin de préserver tant leur formation continue que leurs périodes de neutralisation.
- Il appartient à l'UCFM d'être quant à elle rationnelle et équitable dans la répartition des missions et de l'emploi entre les deux forces mobiles.
- L'évolution de la doctrine d'emploi (notamment la sécabilité), la correspondance géographique des cantonnements avec les zones d'emploi et les carences et insuffisances du nouveau prestataire de réservation hôtelière ont également été à l'ordre du jour.
- Enfin, nous avons rappelé notre attachement à l'ouverture des discussions sur une IJAT différenciée, non par corps mais par grade.

SYNERGIE-OFFICIERS veillera à ce que ses ambitions quant aux conditions d'emploi des unités de forces mobiles soient matériellement prises en compte !

Pouvoir d'achat des policiers : une légère avancée

Le mois de juin a été propice à l'adoption de plusieurs mesures salariales qui abondent dans le sens de la sauvegarde du pouvoir d'achat des policiers :

- Revalorisation du point d'indice à 1,5% dont l'effectivité est fixée au 1^{er} juillet 2023
- Gain de 5 points d'indice dès le 1^{er} janvier 2024
- Mise en place d'une prime dégressive de 800 à 300 euros brut pour les policiers percevant une rémunération mensuelle brute jusqu'à 3250 euros.
- Reconduction de la GIPA pour l'année 2023 (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) : Indemnité versée pour tous les agents dont le traitement indiciaire brut aurait évolué moins vite que l'indice des prix à la consommation, en cumul sur une période de 4 ans.
- Revalorisation des frais de mission : Face à l'augmentation des coûts, il s'agit de mieux rembourser les nuitées hôtelières et les repas dans le cadre des déplacements des agents (missions, formation ...).
- Revalorisation de 10% du barème de monétisation des CET. Pour les officiers, le barème passe de 135 euros bruts à 150 euros.

SYNERGIE-OFFICIERS se félicite de ces avancées mais maintient ses exigences en termes de regain du pouvoir d'achat qui vont bien au-delà de ce qui est acté.

DES NOUVELLES DE L'ENSP

La seconde édition de la Journée Portes Ouvertes (JPO), organisée par les officiers stagiaires de la 28^e promotion, se déroulait le samedi 10 juin à l'ENSP Cannes-Écluse.

Durant cette journée ensoleillée, ce sont près de 2000 visiteurs qui ont pu assister à une démonstration commune de drones avec la brigade cynophile et équestre, assister à une simulation d'interpellation et à une démonstration « explosive » du déminage, participer aux animations de tir (laser run) et se rafraîchir à l'issue de la démonstration de l'engin lanceur d'eau des CRS...

Ils ont également pu assister aux représentations théâtrales des officiers stagiaires de la 28^e promotion sur la thématique de la Police Technique et Scientifique sur une scène de crime.

L'équipe SYNERGIE-OFFICIERS, présente également à leurs côtés, tient à souligner l'engagement et l'implication des officiers stagiaires de la 28^e promotion dans l'organisation et la réussite de cet événement. Bravo pour cette belle journée qui a contribué à promouvoir notre institution et qui a ravi tant les enfants que leurs familles!

Par ailleurs, le mois de juin est marqué par le stage statutaire au grade de Commandant qui a lieu à Cannes Écluse.

Cette année, ce sont 259 officiers qui suivent ce stage – 245 commandants promus et 14 commandants promus l'an prochain au titre de la Liste Complémentaire.

Depuis 2020, ce stage au contenu dense et varié, est programmé sur une durée de 2 semaines:

- **Une semaine en formation DISTANCIEL** durant laquelle ont été abordées les thématiques suivantes: le management, les représentants du personnel, la laïcité, l'enquête administrative pré-disciplinaire, l'approche des violences urbaines, les absences pour raisons médicales et la prévention du suicide.
- **Une semaine en formation PRESENTIEL**, durant laquelle les futurs commandants ont pu suivre des conférences sur la thématique de la radicalisation, de l'IGPN présentant le Cabinet Amaris et le CADRE (Cabinet de l'Analyse, de la Déontologie et de la REgle). Étaient également présentés la Mission Sport, le Bureau des Affaires Disciplinaires, le SICOP, la Sécurité au Quotidien, le Bureau du Temps de Travail ainsi que le BOP.

À l'occasion des semaines en présentiel, le BUREAU NATIONAL de SYNERGIE-OFFICIERS était présent chaque semaine à Cannes-Ecluse. Gaëlle JAMES, Secrétaire Générale et Isabelle TROUSLARD, son adjointe, accompagnées de l'équipe SYNERGIE-OFFICIERS félicitaient ainsi de vive voix les nouveaux officiers promus.

Bravo à tous!

**SYNERGIE-OFFICIERS
VOUS APPORTE
TOUT SON SOUTIEN
DANS LE CONTEXTE
ACTUEL. TOUTE L'ÉQUIPE
SOUHAITE UN PROMPT
RÉTABLISSEMENT
AUX COLLÈGUES BLESSÉS
À L'OCCASION
DES ÉMEUTES.
SOYEZ PRUDENTS !**